



# PETIT ABRÉGÉ

## Du métier d'animateur

### 1. ANIMATEUR : METIER DE LA RELATION

Qu'ils travaillent en EHPAD, dans une Maison de la culture et de la jeunesse, dans un centre de loisirs ou au sein d'un service d'aide et de maintien à domicile, les animateurs assurent des tâches semblables et exercent le même métier qui se réalise toujours dans des **interactions**.

### 2. TRAVAILLER POUR ET AVEC LES AUTRES

Malgré la grande diversité des situations professionnelles, des activités, des publics, on observe qu'il existe bien des éléments communs dans les démarches de travail des animateurs.

### 3. LA DÉMARCHE D'ANIMATION

C'est la mobilisation de **compétences générales et spécifiques autour d'un projet d'autonomisation et de socialisation d'un groupe d'individus**, en rapport avec leur milieu et leur environnement, à partir **d'une activité ou d'un ensemble d'activités qui servent de support et de moyens** du projet proprement dit.

### 4. L'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE DE L'ANIMATEUR

Dans toutes les situations d'animation, ces compétences générales apparaissent à travers deux composantes:

- La méthodologie de l'intervention qui s'appuie sur la démarche projet ET
- la gestion de la relation avec le sujet avec qui l'animateur agit

C'est le fait de mobiliser ces compétences dans **le cadre d'un projet d'animation qui leur confère ce caractère de professionnalité** particulier, car ces savoirs et savoir faire correspondant sont présents dans le profil de très nombreux métiers forts différents les uns des autres (ingénieurs, architectes, chef de projet, manager...)

### 5. LE PRINCIPE DE LA COACTIVITÉ

Il y a donc une **double activité qui ne se réduit pas à deux activités séparées**, celle de la méthodologie d'intervention et celle de la gestion de la relation mais bien à **une co-activité de deux individus poursuivant des buts propres**, qui intervient dans un cadre institutionnel défini.